Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 92 (1983)
Heft: 8

Rubrik: Notre travail en Suisse : un tour d'horizon

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Notre travail en Suisse:

Un tour d'horizon

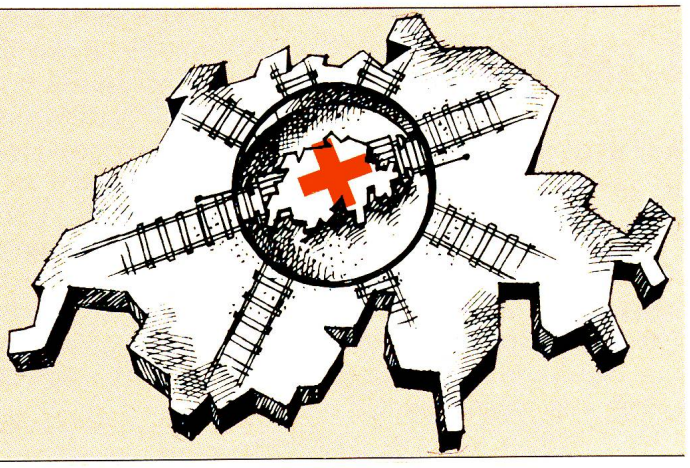

Des volontaires Croix-Rouge

Qui ne connaît les sept Principes de la Croix-Rouge qui ont été adoptés à Vienne en 1965: l'humanité, l'impartialité, la neutralité, l'indépendance, le **caractère volontaire,** l'unité et l'universalité? Dès les origines, le recours à des volontaires et la nécessité de les former ont été l'une des caractéristiques typiques de l'activité de la Croix-Rouge.

Dans notre société axée sur le profit, cet aspect d'aide volontaire et bénévole n'est pas une évidence. C'est pourquoi nous apprécions à sa juste valeur le travail et l'engagement des quelque 6000 assistants et assistantes bénévoles Croix-Rouge. Sans ce précieux «capital», toute une série de prestations que la Croix-Rouge suisse offre au service du prochain n'existeraient pas. Les possibilités de s'engager pour d'autres sont multiples et prennent des formes variées: rendre visite à domicile ou dans des homes, offrir son temps pour conduire des patients, pour gérer la bibliothèque, pour s'occuper de réfugiés, organiser diverses manifestations, etc.

Grâce à la diversité des services que nous offrons, chaque volontaire peut s'engager dans le secteur qui répond le mieux à ses capacités et à ses aspirations. Tous les groupes sociaux-professionnels sont présents au sein des assistants bénévoles Croix-Rouge, des maîtresses de maison aux jeunes et aux personnes retraitées. Il n'est fait aucune distinction de sexe, d'âge ou de domicile. Une seule chose compte: la joie et le désir de rendre service à celui qui en a besoin.

De même, un assistant bénévole peut après un certain temps quitter le service des visites pour entrer dans celui des transports automobiles par exemple. Ainsi, le volontaire Croix-Rouge élargit sa sphère d'intérêts, ce qui constitue pour lui un enrichissement personnel mais aussi un profit pour la section et pour le récipiendaire de l'aide qui bénéficient du regain de motivation que procure une nouvelle tâche.

Les assistants et assistantes bénévoles Croix-Rouge n'accomplissent pas leur travail en isolés. Au contraire, ils reçoivent l'appui des professionnels de la santé et des affaires sociales (médecins, infirmières, thérapeutes, assistants sociaux, etc.) et deviennent les personnes de confiance de ceux qu'ils aident. Les problèmes rencontrés au fil des jours favorisent d'ailleurs des contacts plus étroits avec des membres de sections qui assument d'autres responsabilités ou même avec les collaborateurs de l'organisation centrale. On s'entraide mutuellement et l'échange d'expériences et d'informations n'est pas un vain mot dans le domaine du volontariat.

Etes-vous personnellement tenté (tentée) par une activité qui procure beaucoup de satisfactions? Tout nouveau collaborateur volontaire est le bienvenu. Prenez-vous par la main et donnez une partie de votre temps aux autres. Leur gratitude vous récompensera.

Les septante sections de la Croix-Rouge suisse ou le Secrétariat central à Berne (tél. 031 66 71 11) vous donneront volontiers toutes les informations complémentaires que vous pourriez encore souhaiter.

Cours

800 infirmières-monitrices au service de la Croix-Rouge suisse

Les monitrices Croix-Rouge sont toutes des infirmières diplômées; c'est là une condition à laquelle nous tenons beaucoup, car elle nous permet d'offrir à la population des cours de qualité, donnés par des professionnelles.

Actuellement, les sections de la Croix-Rouge suisse comptent environ 800 monitrices qui donnent l'un ou l'autre cours: «Soigner chez soi», «Puériculture», «Baby-sitting», «Vieillir en bonne santé» ainsi que le cours de préparation aux soins de base. Comme dit précédemment, les monitrices Croix-Rouge sont toutes infirmières et bénéficient d'une expérience hospitalière ou extra-hospitalière, voire des deux.

La plupart d'entre elles sont mariées et mère de famille et reprennent leur activité professionnelle parce que leurs enfants ont grandi. Un nombre toujours plus grand d'infirmières de la Santé publique souhaitent aussi donner des cours. Un fait d'autant plus apprécié que ces infirmières qui, de par leur fonction, sont en contact direct avec la population, sont bien placées pour connaître et comprendre les besoins de celle-ci et aptes à adapter en conséquence la matière qu'elles enseignent durant les cours.

Chaque infirmière qui désire donner des cours Croix-Rouge à la population participe à une session préparatoire de onze jours environ. La formation des monitrices est organisée par le secteur des cours du Secrétariat central et les sessions préparatoires ont lieu plusieurs fois par année, à Berne, Lausanne, Zurich, etc.

Animées par des instructrices Croix-Rouge, ces sessions ont pour but d'enseigner aux futures monitrices les moyens pédagogiques qui leur permettront de «transmettre» la matière des cours au public auquel ceux-ci sont destinés. La préparation de la leçon, l'utilisation de moyens audio-visuels, la conduite de réunions, la démonstration figurent parmi les sujet pédagogiques abordés au long de ces onze journées.

Lors de la session préparatoire, la future monitrice reçoit un manuel contenant la matière du cours. Chaque participante étudie pendant la session quelques sujets du manuel et les présente au groupe, en guise de leçon-test. A la fin de la session, et pour autant qu'elle ait atteint les objectifs du cours, la candidate monitrice reçoit une attestation.

A l'issue de sa formation, la nouvelle monitrice dépend d'une section Croix-Rouge. Elle donne quelques cours par année, selon ses disponibilités et les demandes de la section. Elle participe en outre à deux réunions de perfectionnement par année, au cours desquelles elle peut approfondir les sujets abordés pendant la session préparatoire. Il est également important qu'elle maintienne ses connaissances à jour, afin de transmettre à la population une matière actuelle et adaptée aux besoins et désirs des participants aux cours Croix-Rouge.

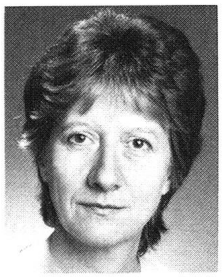

Cécile Danthe

Cécile Danthe est monitrice depuis 1975. Elle donne les cours «Soigner chez soi», «Vieillir en bonne santé» et le cours de préparation aux soins de base organisés par la section de Vallorbe.

Elle est également instructrice et s'occupe des monitrices du Nord vaudois.

Quelques jours par mois, Cécile Danthe remplace l'infirmière de la Santé publique de la région. «A côté de son travail», Cécile Danthe s'occupe de sa famille. Elle est également active au sein de la section de Vallorbe, en tant que vice-présidente et responsable des cours.

Lisette Maeder

Lisette Maeder est infirmière en soins généraux et monitrice des cours «Soigner chez soi», «Puériculture», «Baby-sitting» et «Vieillir en bonne santé». Elle donne également le cours de préparation aux soins de base. A Genève, ce cours est destiné principalement à des auxiliaires de santé qui s'occuperont d'enfants malades. Lisette Maeder est également instructrice et s'occupe de ses deux garçons âgés de 12 ans.

En dehors de son activité à la Croix-Rouge, elle collabore avec son mari qui est dentiste en effectuant des travaux de secrétariat.

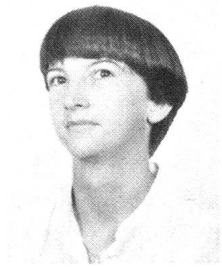

Doris Frey

Doris Frey est infirmière diplômée et monitrice de la Croix-Rouge. A ce titre, elle donne les cours «Soigner chez soi» et «Vieillir en bonne santé». Elle collabore également au cours de préparation aux soins de base et fait de l'information Croix-Rouge auprès des assistants bénévoles.

La section Croix-Rouge d'Aarau bénéficie ainsi d'une grande partie de son temps. Mais elle est avant tout mère d'un enfant qui fréquente l'école primaire. Elle passe le reste de son temps libre, modeste en réalité, dans sa ferme.

Christine Grimm

Christine Grimm, infirmière en hygiène maternelle et en pédiatrie, section de Berne-Emmental, monitrice depuis 1981, donne les cours «Puériculture» et «Baby-sitting».

Christine Grimm est mère de deux enfants âgés de 5 et 7 ans. Parallèlement à son activité de maîtresse de maison et de monitrice, elle remplace un jour par semaine l'infirmière de la Santé publique de Burgdorf et œuvre au sein du groupe de parents d'enfants allergiques et asthmatiques.

Service social

Notre statistique annuelle est formelle: ils sont 6000 assistants et assistantes bénévoles Croix-Rouge qui, d'année en année, s'occupent de personnes isolées, âgées ou handicapées. Les brefs comptes-rendus ci-dessous ont pour but de vous dire qui sont ces volontaires et quelles tâches ils remplissent.

Vignettes de P. Kräuchi

Service des transports automobiles

Les assistants et assistantes bénévoles Croix-Rouge du service des transports automobiles – au nombre de 1360 – mettent régulièrement leur temps et leur voiture à disposition des sections de la Croix-Rouge pour transporter des personnes qui, en raison de leur âge ou de leur infirmité, ne peuvent utiliser les moyens de transport publics.

Il s'agit généralement de les transporter pour leur traitement chez le médecin ou le thérapeute et d'effectuer quelques courses au retour, à la pharmacie ou ailleurs, voire même à l'occasion de faire une belle promenade en campagne. Il est assez fréquent aussi que l'on conduise le patient dans un lieu de cure parfois assez éloigné. Dans ce cas, le chauffeur reçoit un certain dédommagement.

Sans pour autant être dans la gêne, ces personnes ne disposent pas d'un budget qui leur permette de s'offrir le taxi pour toutes les séances prévues par leur traitement. C'est une assistante sociale ou une institution, Pro Senectute par exemple, qui les aiguillent vers la Croix-Rouge.
Mme Rothen est l'un de ces 1360 chauffeurs bénévoles qui fait partie de la section de Lausanne. Il y a dix ans déjà qu'elle travaille pour ce service qu'elle a contribué, avec d'autres, à structurer dès 1972 et à agrandir de manière réjouissante. Elle transporte actuellement deux fois par semaine une dame qui subit un traitement et a un horaire fixe dans les limites de ce traitement. D'habitude, elle effectue des transports sur demande, presque au pied levé, mais toujours pendant les heures de classe. D'autres, au contraire, qui n'ont pas de charges de famille, préfèrent assurer des transports aux heures de midi. Tous les chauffeurs bénévoles ont le choix de leurs heures et ce système offre une grande souplesse.

Le chauffeur volontaire est largement récompensé par les contacs qui se nouent lors des transports. La personne transportée a souvent un geste, une attention touchante – un petit cadeau pour les enfants ou faire visiter son appartement – qui prouvent combien elle apprécie le service rendu.

Service des visites à domicile

Quelque 1000 volontaires ont accepté de donner aux sections de la Croix-Rouge un peu de leur temps libre pour visiter régulièrement une personne isolée ou un malade chronique. Ils contribuent à rattacher à la vie quotidienne extérieure l'isolé et le malade qui trouvent en eux un auditeur patient et compréhensif à qui ils peuvent demander conseil.

Le visiteur peut être appelé à lire une lettre ou à en écrire une, à lire à haute voix le journal ou un livre ou à faire les achats avec la personne âgée ou handicapée qui n'ose plus sortir seule ou dans les commerces. Dans les établissements médico-sociaux, il est vrai que les pensionnaires ou patients ne sont pas seuls et reçoivent l'aide et les soins nécessaires mais le personnel manque de temps pour certains petits services accessoires. C'est là qu'on apprécie l'assistant ou l'assistante bénévole Croix-Rouge qui vient de l'extérieur, en qui l'on a confiance et à qui l'on peut demander des services.

M. Theodor Knöpfel nous explique ce qui l'a amené à collaborer au service des visites de la Croix-Rouge, section de Zurich. Monsieur Knöpfel a toujours aimé les contacts. Un handicap croissant de la vue l'a malheureusement contraint à abandonner son activité à la banque. Actuellement, il a pris un travail à mi-temps à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, ce qui lui laisse beaucoup de loisirs. Il pensa tout d'abord à créer lui-même un service de visites. Puis, réflexion faite, il a jugé préférable d'offrir ses services à une institution déjà active dans ce domaine. C'est ainsi qu'il entra en contact avec la section zurichoise de la Croix-Rouge. Depuis une année, il visite régulièrement une dame âgée de 80 ans qui est très isolée. Son mari est mort, ses enfants ne vivent pas sur place et son unique sœur habite Bâle. Il la voit chaque semaine et sait avec quelle impatience elle attend ses visites. Il essaie de l'amener un peu en ville, de la faire sortir de son isolement, de lui redonner un peu de confiance en elle-même.

Service de bibliothèque

Le service de bibliothèque est un peu plus modeste puisqu'il emploie 143 assistants et assistantes bénévoles. Ceux-ci gèrent les prêts de livres dans les hôpitaux, les établissements médico-sociaux ou au domicile des intéressés. Dans ce service de bibliothèque, c'est le livre qui va vers le lecteur et non le lecteur qui vient chercher le livre. Les assistants ont vite compris qu'il ne s'agit pas simplement d'assurer un échange de livres. Le livre est souvent un prétexte, un alibi qui permet de créer des contacts avec le ou la bibliothécaire, contacts que le lecteur, malade, âgé ou handicapé, apprécie beaucoup et dont il a besoin. Si le lecteur n'est plus en mesure de lire, l'assistant le confie alors au service des visites.
En 1972, l'«année du livre», la section Lausanne de la Croix-Rouge suisse a fondé un service de bibliothèque à domicile. Par équipe de deux, les assistantes se sont présentées aux personnes âgées et handicapées intéressées, leur ont confié des livres et les ont ultérieurement échangés. D'autres sections ont suivi cet exemple.
Mme Delachaux, créatrice de ce service, est assistante sociale diplômée, mère de trois enfants en âge de scolarité. Sa profession lui est précieuse pour les tâches qu'elle assume depuis plus de dix ans à la Croix-Rouge, d'abord à la section de Lausanne puis à celle de Genève. Le comité de la section de Lausanne lui proposa à l'époque de mettre sur pied un service de bibliothèque. Mme Delachaux prit les choses en main et grâce à l'aide de ses amies, et un solide sens de l'improvisation, parvint à créer de toutes pièces ce service qui, depuis, n'a cessé de prospérer. Par la suite, elle créa un centre analogue à Genève. Alors qu'à Lausanne ce service travaille avec des livres prêtés, à Genève il a pu acheter ses propres livres grâce au soutien financier d'une fondation.
Le service de bibliothèque crée des amitiés durables entre les lecteurs et les assistantes bénévoles. C'est aussi une activité stimulante de lire et de sélectionner les meilleurs livres et de voir les lecteurs trouver un intérêt croissant à ce loisir. Aujourd'hui, Mme Delachaux et ses trente assistantes genevoises desservent 180 à 200 personnes.

Aide aux réfugiés

Un placement sans histoire

J'ai vécu ma première expérience de volontaire Croix-Rouge chargé de l'assistance auprès de réfugiés au moment de notre aide en faveur de la Pologne.
Un petit entrepreneur, qui a épousé une Polonaise arrivée en Suisse en 1947, avait offert une place de travail et une chambre à un chauffeur de poids lourd polonais.
Antony, 22 ans, est entré en Suisse avec le premier groupe de Polonais, la tête pleine de questions. Quel visage avait sa nouvelle patrie? Trouverait-il du travail dans son métier? Comment les Suisses l'accueilleraient-ils?
Antony arriva un mercredi à midi. J'allais avec mon fils l'accueillir et le conduire de suite chez son employeur. Celui-ci l'attendait avec sa famille au seuil de la porte. Le même jour, l'employeur et «son» réfugié se rendaient au bureau de la circulation routière pour constater – ô surprise – que le permis de conduire établi en Pologne avait également validité sur territoire suisse. Ainsi, le même soir, Antony trônait sur le siège du plus gros camion de l'entreprise. Il ne me restait qu'à m'assurer qu'Antony fréquente un cours de langue le soir. Un cas bien léger pour un volontaire Croix-Rouge chargé de l'assistance auprès des réfugiés!
J'ai rencontré par hasard Antony en ville une année et demie après. Il était rayonnant en m'annonçant qu'il avait lui-même cherché – et trouvé – un logement.
Ce fut une première expérience, bien agréable en réalité. Bien entendu, il existe des cas moins faciles, des réfugiés qui ont moins de chance et beaucoup de peine à s'intégrer dans leur nouveau milieu.
J'ai eu un cas retors qui m'a pris beaucoup de temps où le propriétaire suisse a créé beaucoup de difficultés aux Polonais qu'il logeait et leur a adressé des factures de chauffage et d'eau exorbitantes.
En s'occupant de réfugiés, on apprend à connaître d'autres gens et aussi a voir les réactions diverses de nos compatriotes face à notre politique d'accueil des réfugiés.

Tadeusz, le «sculpteur sur bois» de Brienz

Tadeusz vient de Nowy Sacz, dans les contreforts des Carpates, à 60 km environ de la frontière tchèque. Il est arrivé chez nous le 2 avril 1982 avec sa sœur. Tout était prêt pour eux: ils avaient un petit logement et du travail. Pourtant, l'intégration a été assez difficile. Des Polonais les ont un peu aidés dans l'apprentissage d'une nouvelle langue. Les deux jeunes gens, issus d'un milieu simple, travaillaient à la satisfaction de leurs employeurs, avec modestie et reconnaissance. Mais nous avons remarqué assez rapidement que Tadeusz n'était pas très heureux. Dans son pays, il était sculpteur sur bois. Chez nous, manœuvre dans une grande menuiserie. Il ne demandait qu'à exercer son métier sans histoire et le voilà à charger des poutres et détruire du bois de démolition. Néanmoins, il ne s'est jamais plaint. Il riait volontiers, bien que défiguré par une dentition en mauvais état et des canines absentes. A fin octobre, mon mari et moi-même amenons «notre» Tadeusz à Brienz. Nous lui avons trouvé du travail dans un atelier de sculpture. Mme St., qui gère l'atelier avec son mari, se prend d'affection pour son protégé et lui met une jolie chambre à disposition. Je n'oublierai jamais notre retour: Tadeusz, tranquille comme à son habitude, rayonnait tout en répétant: «travail, chambre, famille: super!»
Le 2 janvier 1983, Tadeusz s'en alla occuper ses nouvelles fonctions. Nous sommes restés en contact avec Mme St. qui l'a traité comme son propre fils. Sa dentition posait cependant un gros problème. Un traitement d'orthopédie dentaire comme nous en avons l'habitude eût été beaucoup trop coûteux. Finalement, un dentiste d'Interlaken effectua le travail à un prix vraiment minimal.
Grâce à l'aide continuelle de Mme St., Tadeusz a maintenant son propre logement. Il est heureux, son travail lui plaît et il peut rire à pleines dents. Un détail l'ennuie toutefois: les touristes qui affluent de tous les coins du monde viennent le regarder travailler. Il est devenu une curiosité de Brienz parmi les plus photographiées. Rentrés chez eux, nos braves touristes exhibent leurs photos: «Regardez, un vrai sculpteur sur bois de Brienz!»

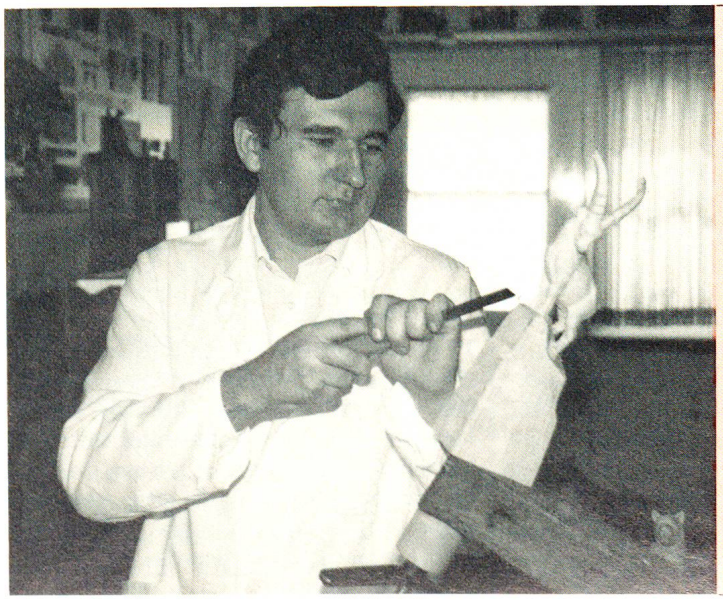

Savez-vous que...
La Croix-Rouge suisse et ses sections ont besoin de volontaires dans de nombreux domaines:

- **service des transports** ☐
- **service des visites** ☐
- **service de bibliothèque** ☐
- **accueil des réfugiés** ☐
- **autres** ☐

Si une telle collaboration vous intéresse, veuillez renvoyer ce coupon dûment complété à:
Croix-Rouge suisse, Secrétariat central, case postale 2699, 3001 Berne

Nom: _____

Adresse: _____